



MOTION POSTULAT

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les membres de la
Municipalité,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et
Conseillers communaux

Pour une Municipalité composée de 5 membres dès la législature 2021-2026

Nous sommes arrivés à la moitié de la législature et il est temps aujourd'hui pour notre Commune de se préoccuper de l'organisation de sa prochaine Municipalité et d'anticiper le fonctionnement global de notre exécutif et par voie de conséquence, celui de son administration dès la prochaine législature. Dès lors, il nous semble opportun de réfléchir au passage à une Municipalité composée de 5 membres et ce, pour les raisons suivantes.

Le Mont, une ville, avec plus de huit mille habitants se doit de modifier son fonctionnement au niveau de l'exécutif. Elle le fait déjà au niveau du fonctionnement de son administration, puisque que depuis plusieurs années le nombre d'emploi à plein temps (EPT) n'a cessé d'augmenter. A titre d'exemple, citons la création au cours de ces dernières années du Service des ressources humaines et du Service de la jeunesse et des loisirs pour lesquels deux chefs de service ont été engagés. Il est donc évident que le management opérationnel doit plus que jamais être sous la responsabilité des cadres de l'administration avec l'engagement de leurs collaborateurs, dans le but de mettre en œuvre la stratégie définie par la Municipalité par l'intermédiaire de son plan de législature. Le temps où un Municipal devait gérer les projets opérationnels et en assurer la coordination est révolu. Son implication doit être au niveau des problèmes politiques, communaux et régionaux, et dans la définition des stratégies.

Une Municipalité composée de 5 membres va permettre également de dissocier les compétences du membre de la Municipalité et de son dicastère. Il aura donc plus naturellement tendance à laisser les compétences « métier » aux collaborateurs de l'administration et à prendre en charge la définition des stratégies politiques qu'il devra défendre.

De plus, le manque de candidats qui se présentent aux élections municipales est un signe préoccupant pour l'avenir, notamment pour la prochaine législature. Qui, aujourd'hui, peut mener une carrière professionnelle à plein temps et assurer une charge politique dans une Municipalité ? Une Municipalité à 5 membres va permettre d'ouvrir la voie aux femmes et hommes qui aujourd'hui, n'hésitent pas à répartir leur travail dans plusieurs activités, auprès de plusieurs employeurs et souvent dans des domaines différents. Une Municipalité à 5 membres va certainement représenter une charge de travail de 50% pour chacun de ses membres, excepté la Syndique ou le Syndic qui est occupé à un taux supérieur. Avec des jetons de présence adaptés, cet engagement devient parfaitement compatible avec un autre emploi à 50 % ou encore une activité d'indépendant ou encore toute forme d'emploi flexible tel qu'il se présente aujourd'hui dans notre société, sans exclure pour autant les



candidates et les candidats qui ont le temps nécessaire à cette responsabilité. Dans ce contexte, les profils des candidats à la Municipalité ne pourront être que plus variés par rapport à aujourd'hui.

Si de grandes communes comme Lausanne, Nyon, Montreux et Yverdon-les-Bains fonctionnent à 7 membres, elles ne représentent qu'une minorité des 309 communes de notre canton. Plus de 250 communes fonctionnent avec 5 membres. Un passage à 5 membres à la Municipalité du Mont-sur-Lausanne se justifie donc pleinement et suit la tendance cantonale.

Aussi, cette motion demande à la Municipalité, conformément à l'article 62 al 1 lettre b du règlement du Conseil communal de présenter au Conseil communal un projet de décision pour une Municipalité composée de 5 membres dès la législature 2021-2026.

Le Mont-sur-Lausanne, le 21 avril 2019

Au nom de l'Entente Montaine : Antoine Chamot

Consorts :

ROCHAT BARBARA

Hindry Christine

Schneider Rolf :

Brewster, Adriana :

Muller, Yann :

Muller Jean-Pierre

Blanc Jean-Pascal

TANER-SELLES HIsabel

t. Orbog

Page 2

Philippe Vaucher

Christophe Blanc